

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Du Mardi 18 juin 2024 à 18h30

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le dix-huit juin deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de Parmilieu, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de PARMILIEU, sous la Présidence de Monsieur Éric TERUEL, maire de Parmilieu

Présents : Éric TERUEL, Sébastien PONCET, Amandine DEPIERRE, Virginie BERTOUX, Jean-Claude STIEGLER, , Delphine MARTIN, Romain MALLAND, Yannick OLLIVIER, Jacques BRUYAS, Caroline REYNAUD MARTINS, Laetitia CHARREL, Pierre DURAND

Absents : aucun

Pouvoirs : Emmanuelle TERUEL (pouvoir à Delphine Martin)
 Benjamin FAVRE (pouvoir à Pierre DURAND)
 Agathe LENOEL (pouvoir à Yannick OLLIVIER)

Secrétaire de séance : Caroline REYNAUD-MARTINS

CONSEILLERS EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
POUVOIRS :	03
VOTANTS :	15

Date de convocation : 11/06/2024

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 23/05/2024

Le compte-rendu de réunion est approuvé à l'unanimité.

INTRODUCTION DU MAIRE

Monsieur le maire commence la séance en précisant qu'il s'agit d'un conseil exceptionnel.

DÉLIBÉRATION 2024-32-ORGANISATION DU SERVICE GARDERIE RENTRÉE 2024-2025

Monsieur le maire explique à l'assemblée que les parents d'enfants scolarisés à l'école municipale ont manifesté le souhait de voir instaurer une facturation différente quant à la **garderie du soir, uniquement** ; il est proposé de facturer à la demi-heure :

*Créneau de 16h30 à 17h : pour un premier enfant - **1€50** // puis **1€ de plus** à partir du 2^{ème} enfant

*Créneau de 16h30 à 17h30 : pour un premier enfant - **3€** // puis **2€ de plus** à partir du 2^{ème} enfant

*Créneau de 16h30 à 18h : pour un premier enfant - **4€50** // puis **3€ de plus** à partir du 2^{ème} enfant

Un changement de facturation sera mis en place avec la trésorerie, à savoir mensuellement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

VOTE ET APPROUVE à l'unanimité la modification des créneaux horaires,

VOTE ET APPROUVE à l'unanimité la modification des tarifs.

DÉLIBÉRATION 2024-33-ACQUISITION D'UN VÉHICULE

Monsieur le maire précise à l'assemblée que le véhicule de la commune (service technique) est vieillissant et qu'il n'a pas de remorque actuellement.

Trois entreprises ont été contactées pour des devis de **location longue durée avec option d'achat***, sur un véhicule avec benne basculante.

Après présentation des différentes propositions et après en avoir débattu,

Le conseil municipal VOTE :

Contre la proposition de Volkswagen, à 15 voix

Contre la proposition de Citroën, à 15 voix

Pour la proposition de Fiat, à l'unanimité.

**Les conditions de la proposition retenue (FIAT) : coût mensuel de 574 €, sans apport sur cinq années avec possibilité de rachat pour la somme de 22 900 euros.*

***Départ de Romain MALLAND à 19h00.**

***Points d'actualités**

-Il est proposé au conseil de rencontrer le cabinet chargé du projet de la Maison des Parmiliolands, le 19 juillet 2024.

-On précise que le projet photovoltaïque de l'école pour la pompe à chaleur est en bonne voie ; différents prestataires sont actuellement consultés. Différentes recherches en cours sont menées concernant la batterie virtuelle, la revente à EDF, le stockage sur batterie...etc. On commence à recevoir des propositions.

-Le 04 juillet 2024, sera inauguré le City Stade et l'on fêtera également les 20 ans de l'école Le Chapit.

A l'occasion de cette inauguration, on contactera le CSBJ Handisport avec la participation des enfants pour initiation et découverte du handisport à partir de 15h pour les écoliers.

L'évènement sera accessible éventuellement aux habitants plus tard.

*****Fin du CONSEIL MUNICIPAL*****

*****A 19h13*****